COLLEGE AU CINEMA Premier bilan Saison 2014-15 Programmation Saison 2015-16

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 12 MARS 2015

PRÉSENTS:

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Eugénie Caron-Lambert, Adjointe au chef du service Partenariats et interventions culturels Anna Borlot, Chargée de mission Education artistique Béatrice Mayaud, Assistante de projets culturels

DRAC Île-de-France

Antoine Trotet, Conseiller cinéma et audiovisuel – Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France

CNC

Bernard Kuhn, Chargé de mission pour la coordination nationale « Collège au cinéma », Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC)

DSDEN des Hauts-de-Seine et Rectorat de l'académie de Versailles

Françoise Colcanap, Chargée de mission pour l'éducation artistique et culturelle, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92)

Cécile Crosnier, conseillère à la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) pour le cinéma et l'audiovisuel, Rectorat de l'académie de Versailles

Christine Guillou, coordinatrice « collège au cinéma » et formatrice, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92) et Rectorat de l'académie de Versailles.

Exploitants de salles de Cinéma

Sébastien Binet : Cinéma Les Lumières – Nanterre Aïssa Ben Braham : Cinéma MJC – Colombes Stéphanie Chayla : Cinéma Le Select – Antony

Florence Guillaume: Cinéma Landowski – Boulogne-Billancourt Jean-Serge Pennetier : Cinéma Jean Vigo – Gennevilliers

Bertrand Pinsac : Cinéma À Châtillon - Châtillon

Enseignants, Chefs d'établissements

Véronique Bourdallé, Enseignante – Collège Emile Zola – Suresnes Patrice Burnel, Enseignant – Collège Victor Hugo – Issy-les-Moulineaux

Nathalie Calletier, Enseignante - Collège Jean Macé - Clichy-la-Garenne

Isabelle Horemans, Enseignante – Collège Jacqueline Auriol – Boulogne-Billancourt Jean-Christophe Häy, Enseignant – Collège Paul Landowski – Boulogne-Billancourt

Caroline Jan, Enseignante - Collège Sainte-Geneviève - Courbevoie

Sophie Mas, Enseignante - Collège Marguerite Duras - Colombes

Sylvie Morice, Enseignante - Collège Gounod - Saint-Cloud

Sandrine Parizot, Enseignante - Collège Sainte-Geneviève - Courbevoie

Madame Mutio Desvallées, Principale adjointe - Collège Paul Eluard - Nanterre

EXCUSÉS / ABSENTS :

Pierre Anselmo, Principal - Collège Guy Moquet - Gennevilliers

Myriam Blanchard, Principale - Collège Victor Hugo - Nanterre

Anouk Chabert, Principale adjointe - Collège Victor Hugo - Issy-les-Moulineaux

Tatiana Consiglio, Principale – Collège La Source – Meudon

Eric Jolivalt, Cinéma Le Capitole - Suresnes, exploitant et coordinateur

Marion Ladet : Cinéma Jeanne Moreau - Clamart

Olivier Maison, Principal - Collège Notre-Dame - Bourg-la-Reine

Manda Popovic, Cinéma Abel Gance - Courbevoie

Sylvie Potin, Collège Louis Pasteur - Gennevilliers

Annie Touati, Collège Landowski – Boulogne-Billancourt

Mot d'accueil de Françoise Colcanap. Puis, Eugénie Caron-Lambert ouvre la réunion du comité de pilotage « Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine » par la **présentation de l'ordre du jour**, et propose un tour de table afin que chacun puisse identifier les nouveaux membres :

- Premier bilan de l'année scolaire 2014-2015
- Choix des films pour l'année scolaire 2015-2016
- Journée Bilan et perspectives pour l'année scolaire 2015-2016

I - Premier Bilan de l'année scolaire 2014-15:

1. Les formations

par Christine Guillou, coordinatrice-formatrice Education nationale (DSDEN 92 et Rectorat de Versailles)

Christine Guillou constate une stabilité des chiffres, tant sur le nombre d'élèves inscrits que sur le taux de participation des professeurs aux journées de « projections-conférences » et aux ateliers d'analyse. Pour mémoire, les projections-conférences ont eu lieu au cinéma Le Capitole de Suresnes les 9, 10 octobre 2014 et les 5, 6 février 2015. S'y sont inscrits 206 enseignants pour le niveau 4^{ème}/3^{ème} et 178 pour les 6^{ème}/5^{ème}, ramenant donc à un nombre global similaire pour ces 3 dernières années, avec une distribution par niveaux variable selon les années et les programmes.

La plupart des professeurs sont satisfaits du choix de films dits « de patrimoine », sans effet de lassitude. Les affiches constituent une très bonne entrée en matière auprès des élèves. Il serait d'ailleurs souhaitable de les obtenir pour l'ensemble des films sélectionnés; même si les moyens numériques peuvent y donner accès, l'attractivité de l'affiche papier sur le mur de la classe est bien plus forte.

Christine Guillou souligne que les professeurs réitèrent leur demande de formation, qu'il y a toujours une centaine d'inscrits aux ateliers d'analyse et qu'ils apprécient ce temps d'appropriation des films. De nombreux jeunes professeurs participent à ce dispositif, souvent ils y ont participé lorsqu'ils étaient élèves.

Les projections en salle pour les élèves, les séances en classe, avant et après les projections sont le plus souvent présentées par les professeurs comme des moments forts de l'année scolaire: ils permettent l'accès à une culture commune, l'ouverture d'un véritable terrain d'échange avec la prise de parole d'élèves qui sont par ailleurs en retrait, et sont aussi l'occasion d'être attentif à ses émotions et ses réactions et de prendre le temps d'essayer de les expliciter, d'où l'importance de ce type d'activités.

Cécile Crosnier, conseillère à la Délégation académique à l'action culturelle (Rectorat de Versailles - DAAC) pour le cinéma et l'audiovisuel, rappelle que le dispositif fait l'objet d'une formation académique complémentaire intitulée « Des questions de cinéma ». Le thème de cette année était « Le son au cinéma », avec notamment l'intervention passionnante du réalisateur et scénariste français Arnaud Des Pallières. Les enseignants engagés dans collège au cinéma 92 ont aussi pu bénéficier d'une formation construite en appui sur l'exposition François Truffaut à la Cinémathèque française, qui a elle aussi été très appréciée. Cent quatre-vingt enseignants de l'académie y ont participé dont une cinquantaine d'enseignants des Hauts-de-Seine.

Anna Borlot mentionne également l'intervention de Madame Euzhan Palcy qui lors des projections-conférences est venue présenter son œuvre *Rue Cases Nègres*. En parallèle, l'exposition itinérante sur Joseph Zobel a tourné dans certains établissements, enrichissant l'exploitation pédagogique de ce film..

Si le dispositif, donc les formations, concernent principalement un noyau stable d'enseignants, on observe toutefois un renouvellement : beaucoup de jeunes professeurs de disciplines différentes, débutant dans la profession, se lancent en équipes dans l'opération.

2. La circulation des copies et l'organisation des projections-élèves

par Anna Borlot, Chargée de mission Education artistique (Département des Hauts-de-Seine)

Le problème des cinémas mono-écran qui ne proposent qu'un jour par semaine, ou une date par film et par trimestre est signalé de façon récurrente pour la troisième année. Il est également signalé que le vendredi n'est pas un jour idéal pour les projections. Par ailleurs, les évènements de Janvier 2015 ont nécessité une reprogrammation des séances qui n'est toujours pas actée avec le cinéma d'Issy-les-Moulineaux ni celui de Clichy. De manière générale, il convient de rappeler que les salles partenaires doivent proposer a minima une semaine cinématographique, et que l'inscription au dispositif « Collège au cinéma » nécessite un minimum d'implication.

Les exploitants présents évoquent le fait que les salles mono-écran sont souvent multitâches et font également office de théâtre. De même, ils rappellent qu''elles sont également soumises à des directives des communes. De nombreuses salles doivent en outre faire face aux activités liées aux écoles, aux collèges, aux lycées, aux activités propres ou commerciales.

L'idée d'une charte rappelant le cahier des charges et les bonnes pratiques nécessaires à l'accueil du dispositif est avancée, même s'il faut veiller à ce qu'elle n'ait pas l'effet inverse de rebuter les salles mono-écran qui pourraient ne plus s'inscrire au dispositif « Collège au cinéma », ce qui pourrait priver les collèges d'une salle située dans la proximité de leur établissement scolaire

Eugénie Caron-Lambert évoque la perspective d'une Charte de l'Education artistique et culturelle dans les Hauts-de-Seine qui est en cours de travail avec les équipes de la DRAC lle-de-France et de la DSDEN., et qui pourrait formaliser les engagements des différents partenaires

En attendant, le courrier envoyé aux salles en juillet prochain, rappellera précisément les engagements qu'implique leur participation au dispositif.

Bertrand Pinsac, exploitant du cinéma de Châtillon, demande pourquoi ne pas mettre en place l'envoi de tous les DCP en un seul bloc, en début d'année, comme c'est le cas pour le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » ? De son point de vue, les salles pourraient ainsi mieux gérer leurs plannings et proposer des créneaux aux établissements, même sans librairie. Il suffit pour cela de récupérer les films et de contacter les classes puis les distributeurs pour l'ouverture des KDM avec une marge temporelle plus importante.

Aïssa Ben Braham, exploitant du cinéma MJC de Colombes explique, quant à lui, que le système de fonctionnement aujourd'hui est calqué sur l'ancienne circulation des copies 35 mm. Pour lui, rien n'empêche de prévoir des projections du 1^{er} au 31 janvier et cela offre une plus grande marge et un temps plus long de disponibilité, entre l'ouverture des KDM et la circulation des DCP notamment pour les 3 à 5 films pour les lycéens et les 6 films des collégiens. Il rappelle aussi les contraintes de stages et examens des scolaires et le chevauchement d'autres dispositifs qui engendrent de vrais problèmes de gestion pour les cinémas, notamment à la fin de l'année

Bertrand Pinsac confirme la complexité des chevauchements et serait favorable à une gestion de circulation des films en début d'année permettant ensuite de pouvoir se concentrer sur les projections à proprement parler.

Stéphanie Chayla, du cinéma Le Select à Antony, souligne aussi quelques problèmes de distribution et de diffusion des KDM. Pour preuve, elle explique qu'une séance du *Tombeau des Lucioles* calée un jour de rentrée a dû être reprogrammée :

- une première fois, parce que le distributeur n'a pas anticipé l'envoi avant les vacances scolaires et a été injoignable durant toute cette période,
- une deuxième fois, du fait l'absence de tests préalables et donc de nombreux « bugs » du KDM.

Les élèves se sont donc déplacés en vain, et ce à deux reprises.

3. Les inscriptions au dispositif

par Anna Borlot, chargée de mission Education artistique au Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Anna Borlot indique que cette année, 9.992 élèves participent au dispositif « Collège au cinéma », soit 396 classes inscrites. On constate une très légère augmentation par rapport à la saison précédente où 9.825 collégiens étaient inscrits pour 2013/2014, soit 167 élèves de plus pour cette année scolaire.

Par ailleurs,, on note 1.000 élèves de plus du niveau 4^{ème}/3^{ème} et un nombre équivalent d'élèves en moins au niveau 6^{ème}/5^{ème}. Le dispositif touche 80 établissements, soit 10 collèges de plus que l'an passé, ce qui correspond à 60% des collèges des Hauts-de-Seine. Sur la totalité des établissements inscrits, 67 sur 80 sont publics.

Anna Borlot indique qu'au vu du plafonnement à 10.000 du nombre d'élèves pour ce dispositif par le Conseil Général des Hauts-de-Seine, au titre de la saison 2014/2015, il n'a malheureusement pas été possible d'accepter toutes les demandes d'inscription, dont le nombre était légèrement supérieur à ce plafond. Les refus formulés ont été justifiés par l'application stricte des critères habituels :

- 40% maximum des effectifs pour les collèges de moins de 700 élèves
- 8 classes maximum pour les collèges de plus de 700 élèves
- un minimum de 2 classes par niveau

Par ailleurs, elle annonce d'ores-et-déjà que les cinémas de Ville d'Avray et de Bagneux prévoient de rejoindre « Collège au cinéma » dès la saison 2015/2016. Le budget consacré au transport étant de 10.000€, l'arrivée de ces deux nouveaux cinémas partenaires permettra de réduire les coûts sur ce poste, qui font l'objet de

nombreuses discussions. Pour rappel la règle est que les élèves doivent se rendre à pied au cinéma de leurs communes respectives ; 7 collèges ont toutefois été autorisés à prendre un car.

Le cinéma de Bois-Colombes qui a récemment intégré le dispositif, n'a aucun collège inscrit au dispositif sur sa commune et accueille, en conséquence, les élèves de La Garenne-Colombes.

Eugénie Caron-Lambert ajoute que le maintien du budget pour 2015 a pu être effectué grâce à la priorité que constitue l'EAC dans le cadre de la politique culturelle du Département.

4. Le déroulement des projections avec les élèves

par Anna Borlot, chargée de mission Education artistique au Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Au vu des évènements de Janvier dernier, Carlotta a permis le report des séances de *Rue Cases nègres*. En revanche, le collège RAMBAM a arrêté sa participation au dispositif.

Jean Serge Pennetier, exploitant du cinéma de Gennevilliers souligne la qualité de la programmation de cette saison et témoigne des applaudissements de la part des élèves à l'issue de la projection du *Tombeau des Lucioles*, ce qui est très rare. *Rue Cases Nègres* a également connu un franc succès auprès des collégiens, qui semblent mieux préparés et plus réceptifs. Par ailleurs, il nous fait part des rappels de citoyenneté qu'il formule en salle « Savoir être dans une salle de cinéma, Savoir être ensemble ». Il note tout comme Aïssa Ben Braham, exploitant du cinéma MJC de Colombes les effets positifs du travail conjoint des salles et des enseignants, ce jeune public d'élèves, mieux préparé, se montre plus responsable et acteur, plutôt que passif.

Cécile Crosnier souligne la qualité du travail conjoint des enseignants et des salles.

Eugénie Caron-Lambert interroge Antoine Trotet de la DRAC sur le dispositif dans les autres départements. Il fait état d'un accompagnement similaire autour des films, ainsi que de la présence d'ateliers de pratique, sur la même base, mais déplore l'absence dans les Hauts-de Seine de festivals de cinéma qui enrichissent le dispositif. Il mentionne l'exemple du département de la Seine-Saint-Denis qui propose habituellement aux 7000 élèves inscrits à « Collège au cinéma » des films supplémentaires (longs ou courts-métrages). Bernard Kuhn précise enfin que le CNC conditionne ses aides à la production au court métrage, à la mise en place d'interventions en milieu scolaire. Ces aides devraient être étendues aux longs métrages la saison prochaine.

II - CHOIX DES FILMS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-16

a. Proposition d'une liste sans les films programmés depuis 5 ans

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée a communiqué la nouvelle liste des films proposés pour « Collège au cinéma 2015-16 ». Anna Borlot soumet au comité de pilotage cette nouvelle liste en ayant au préalable ôté les films vus par les collégiens ces cinq dernières années, ramenant donc à une sélection de 47 films. Elle complète également sa présentation par la demande du Ministère de l'Education Nationale d'un renforcement de la sensibilisation à la citoyenneté, compte-tenu des évènements de janvier 2015.

b. Les préconisations du Comité de visionnage

Jean-Christophe Häy, enseignant et membre du comité de visionnage, est invité à rendre compte du travail collectif conduit par le comité de visionnage composé d'enseignants et de représentants du Conseil départemental, de la coordination cinéma et de la coordination Education nationale. Le comité de visionnage a retenu une liste de 12 films, lesquels ont permis de constituer les deux propositions de programmes suivantes :

Pour les 6^{ème}/5^{ème}:

- 1^{er} trimestre : Le Tableau de Jean-François Laguionie
- 2^{ème} trimestre : Cyclone à la Jamaïque d'Alexander Mackendrick
- 3^{ème} trimestre : *Wadjda* de Haifaa Al Mansour

Films proposés en 2ème choix : Oliver Twist D. Lean, Les Enfants loups de M. Hosoda ou Le Petit criminel de Jacques Doillon.

Pour les 4^{ème}/3^{ème}:

- 1^{er} trimestre : *Persepolis* de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud
- 2^{ème} trimestre : La Traversée de Paris de Claude Autant-Lara
- 3^{ème} trimestre : Blancanieves de Pablo Berger

Films proposés en 2^{ème} choix : **Du silence et des ombres** de Robert Mulligan, **Benda Bilili** de Renaud Barret et Florent De La Tullaye, **Couleur de Peau : miel** de Jung et Laurent Boileau

Christine Guillou rappelle que, chaque année, le comité de visionnage élabore ses propositions selon des critères précis. Il s'agit de trouver un équilibre entre :

- film de patrimoine
- film d'animation
- film contemporain
- film d'un pays avec une cinématographie peu diffusée
- film de citoyenneté (critère supplémentaire)

Jean-Christophe Häy présente *Cyclone à la Jamaïque* comme du cinéma d'aventure teinté d'ironie. Il indique par ailleurs les passerelles possibles avec *l'Île au trésor*. C'est selon lui un film à hauteur d'enfants.

Le *Tableau* dispose quant à lui de beaucoup de ressources. *Wadjda* est l'œuvre de la première femme réalisatrice en Arabie saoudite et deux séquences sont disponibles sur le site www.transmettrelecinema.com. Le petit criminel mérite lui aussi d'être défendu, mais est plus délicat et demande un accompagnement attentif.

La présélection de cette saison apparaît comme riche et variée avec *Du silence des ombres* qui, témoignant de l'Amérique des années 60, est une adaptation très réussie d'un best-seller; *Benda Bilili* tourné au Congo, qui interroge le rapport entre documentaire et fiction, et est un film musical perçu comme positif; et *Couleur de peau : miel*, film hybride croisant animation et documents d'archives, retrace l'histoire autobiographique d'un jeune coréen adopté par une famille belge.

Enfin, *Persepolis* et *la Traversée de Paris* disposent de nombreux supports pédagogiques et sont largement exploitables en Histoire des arts. Il est également remarqué à propos de *Blancanieves* que jusqu'alors peu de films hispaniques ont été mis en avant, mais ce film, sorte de réécriture de contes, est muet. Enfin une discussion s'ensuit sur l'équilibre de la 1^e programmation proposée pour les 4^e/3^e, qui, accorde trop de place au noir et blanc, ce qui amène à revoir la première proposition, *la Traversée de Pari*s ne faisant pas non plus l'unanimité.

c. Choix définitif de la programmation 2015-16

A l'issue de ces échanges, une nouvelle programmation 2015-16 est arrêtée :

Pour les 6^{ème}/5^{ème}:

- 1^{er} trimestre : Le Tableau de Jean-François Laguionie
- 2^{ème} trimestre : Cyclone à la Jamaïque d'Alexander Mackendrick
- 3^{ème} trimestre : *Wadjda* de Haifaa Al Mansour

Pour les 4^{ème}/3^{ème}:

- 1^{er} trimestre : Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud
- 2^{ème} trimestre : *Du silence et des ombres* de Robert Mulligan
- 3^{ème} trimestre : Benda Bilili de Renaud Barret et Florent De La Tullaye

Tous ces films sont disponibles en DCP.

III – PERSPECTIVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-16 ET JOURNEE BILAN

1. Procédure d'inscription et nouvelle application

Françoise Colcanap, chargée de mission pour l'éducation artistique et culturelle à la DSDEN 92, évoque la nouvelle application d'inscription proposée par la DSI de l'académie de Versailles et développée avec la DAAC. Elle mentionne la satisfaction globale qui en découle. Elle demande si certains parmi les enseignants ou le chef d'établissement présents souhaitent s'exprimer sur ce point.

Une enseignante du collège Sainte-Geneviève de Courbevoie indique que son chef d'établissement a eu des difficultés à s'approprier ce nouvel outil. Cette enseignante souligne toutefois que ce chef d'établissement s'est d'autant plus impliqué dans le dispositif. Deux autres enseignantes confirment ce témoignage.

Anna Borlot demande que les effectifs totaux des collèges soient communiqués en temps réel sur l'application par les chefs d'établissement afin de pouvoir vérifier que les demandes d'inscription respectent bien les quotas fixés par la lettre cadre.

Françoise Colcanap répond que les effectifs exacts des collèges ne sont pas connus au moment des inscriptions et que l'application est construite sur les bases de données académiques. Cécile Crosnier rappelle que les effectifs totaux restent globalement constants et qu'il n'est pas illégitime de tenir compte des effectifs N-1 pour repérer les éventuels collèges en dépassement de quotas. Elle indique que cette situation est relativement rare (moins de 10% des collèges inscrits par an) et ouvre nécessairement un dialogue avec les équipes de direction qui, dans ce contexte, peuvent communiquer les effectifs précis nécessaires à l'ajustement du nombre d'élèves à inscrire. Elle rappelle que l'application a été conçue pour fournir des données de pilotage en respectant les circuits de décision propres au pilotage des dispositifs.

Cécile Crosnier demande si, en termes de gestion, l'utilisation de ce nouvel outil numérique représente un gain de productivité pour le conseil départemental par rapport aux formulaires papier précédemment utilisés. Elle évoque notamment les exports excel automatisés permettant le suivi en temps réel et facilitant la saisie de données. Françoise Colcanap rappelle que l'application a permis un point de situation et une remontée quotidienne des inscriptions par la DSDEN au Conseil départemental. Son utilisation par les chefs d'établissement est conditionnée au téléchargement de la lettre cadre.

Anna Borlot conclut que ce nouvel outil n'a pas pour incidence d'allègement de travail pour son équipe quant aux inscriptions. Pour elle, l'application ne simplifie pas la tâche de l'équipe du Conseil départemental qui doit préparer en amont les plannings et le budget d'une nouvelle saison avec une visibilité restreinte.

Françoise Colcanap rappelle que, comme la phase de rentrée scolaire représente une période très dense où les chefs d'établissement reçoivent énormément de documents, et sont lourdement sollicités, Christine Guillou et elle-même se tiennent à leur disposition pour les assister le cas échéant durant la période des inscriptions.

Le comité de pilotage valide donc ce nouveau mode d'inscription, qui permettra en outre un bilan plus fin et largement informatisé du dispositif, comme le souligne Françoise Colcanap.

2. Programme de la journée bilan

Organisée conjointement par l'Education nationale et le Département, cette journée se déroule généralement en deux temps : une matinée-bilan avec présentation de la programmation future illustrée par quelques extraits cinématographiques, et des témoignages d'enseignants quant à l'exploitation pédagogique du dispositif ; puis une après-midi consacrée à une projection d'un film hors dispositif avec interventions de professionnels sur des questions de cinéma.

La journée-bilan de cette saison est programmée le Jeudi 11 juin 2015 au cinéma Le Capitole à Suresnes La proposition faite pour cette année est celle d'une projection des *Héritiers* avec intervention technique de la réalisatrice. Dans cette optique, le CNC propose de communiquer ses coordonnées.

A ce propos, deux chefs d'établissements d'Issy-les-Moulineaux et Villeneuve-La-Garenne organisent le 24 mars une soirée projection-débat autour des *Héritiers* à l'intention des chefs d'établissement, cadres et enseignants référents et y convient les équipes du Comité de pilotage.

3. Renouvellement des ressources mises en ligne pour l'année scolaire 2015-16

Bernard Kuhn informe que le CNC met en ligne via le site <u>www.transmettrelecinema.com</u> des liens interactifs et des analyses de séquences pour tous les nouveaux films.